



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Suites de l'incendie de Notre-Dame de Paris

Question au Gouvernement n° 1898

Texte de la question

SUITES DE L'INCENDIE À NOTRE-DAME DE PARIS

M. le président. La parole est à M. Pacôme Rupin.

M. Pacôme Rupin. Monsieur le ministre de la culture, nous nous souviendrons longtemps du 15 avril 2019, quand le toit et la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris se sont embrasés sous nos yeux ébahis et impuissants. Nous étions effrayés à l'idée qu'une partie de notre histoire commune, un monument que nous aimons tous, connu du monde entier, puisse partir en fumée.

Heureusement, les pompiers de Paris, d'abord submergés par l'ampleur et la hauteur du feu, ont pris tous les risques : ils ont mis leur vie en danger en attaquant le feu depuis l'intérieur de la cathédrale et des tours, pour sauver Notre-Dame. Sans leur courage et leur savoir-faire, Notre-Dame serait aujourd'hui un champ de ruines. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.)* Toute la nation est reconnaissante à nos soldats du feu d'avoir sauvé notre cathédrale, symbole du génie français dans le monde et cœur du culte catholique parisien.

Après cette vive émotion est venu rapidement le temps de l'action, grâce à l'impulsion du Président de la République. Les services du ministère de la culture travaillent d'arrache-pied pour consolider Notre-Dame. C'est un chantier inédit qui se prépare ; il va demander le savoir-faire des meilleurs architectes et artisans du pays.

Aujourd'hui, si tout le monde salue une grande solidarité et réactivité pour sauver Notre-Dame, plusieurs sujets peuvent susciter de l'inquiétude chez les riverains et les commerçants de l'île de la Cité, qui vivent une dure épreuve depuis quinze jours. Tout le monde comprend que l'urgence de la situation amène à prendre des décisions au jour le jour, mais notre devoir est aussi de donner le plus de visibilité possible à ceux qui vivent et travaillent sur l'île.

Plusieurs questions se posent : quand Notre-Dame sera-t-elle suffisamment solide pour permettre la réouverture de ses abords au public ? Est-il prévu, dans le projet de reconstruction, une meilleure prise en compte de l'accueil et de la sécurité du public, sachant que la cathédrale est le monument le plus visité d'Europe ? Quel système de solidarité et d'indemnisation l'État va-t-il mettre en place pour les commerces qui sont fermés depuis deux semaines et vont connaître une baisse de fréquentation dans les prochaines années ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la culture.

M. Franck Riester, ministre de la culture. Vous avez raison, monsieur Rupin, les pompiers ont fourni un travail exceptionnel, de même que les équipes du ministère de la culture. Je tiens également à saluer l'intervention des

entreprises, qui ont, dès lundi soir, solidifié un grand nombre de points de la cathédrale, notamment les pignons, qui menaçaient de tomber.

C'est d'ailleurs pourquoi la rue du Cloître-Notre-Dame a été fermée pendant un certain temps ; elle est désormais rouverte en partie. Bien évidemment, les voies seront rouvertes le plus vite possible, dès que toutes les sécurisations auront été apportées. Néanmoins, une partie du domaine public sera occupée par le chantier, car nous aurons besoin de place autour de Notre-Dame de Paris pour stocker du matériel et des matériaux.

M. Michel Herbillon. C'est une réunion de voirie ?

M. Franck Riester, ministre. L'incendie a eu, vous avez raison, des conséquences pour les commerces de l'île de la Cité, et continuera vraisemblablement à en avoir dans l'avenir. Il nous faut donc travailler avec les commerçants, la Ville de Paris et la chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France. Bruno Le Maire m'a indiqué tout à l'heure qu'il recevrait très prochainement les élus concernés, la chambre de commerce et d'industrie et les commerçants, pour faire un point avec eux.

À l'avenir, il faudra vraisemblablement installer, autour de Notre-Dame, des dispositifs pour accueillir le public, notamment les touristes. S'agira-t-il de dispositifs éphémères, situés le cas échéant à l'intérieur de bâtiments qui jouxtent Notre-Dame ? Je pense par exemple à l'Hôtel-Dieu.

M. Michel Herbillon. Il nous faut des réponses, pas des questions !

M. Robin Reda. Ce sont les questions au Gouvernement !

M. Éric Straumann. Nous ne sommes pas au Conseil de Paris !

M. Franck Riester, ministre. Il faudra également permettre l'exposition des œuvres qui ont été évacuées de Notre-Dame et mettre en valeur les métiers nécessaires à sa restauration, qui sont extraordinaires. Nous le ferons avec le concours de Campus France. Vous le savez, Jean-Michel Blanquer, Muriel Pénicaud et moi-même avons annoncé un grand plan de formation des jeunes à ces métiers, qui vise à les valoriser. Les dispositifs autour de Notre-Dame le permettront. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – M. Olivier Becht applaudit également.)*

Données clés

Auteur : [M. Pacôme Rupin](#)

Circonscription : Paris (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1898

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er mai 2019](#)